

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00705

Numéro SIREN : 841 650 856

Nom ou dénomination : EKN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001035

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES**

Date : 06/03/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001035**
n° de gestion : **2018B00705**
n° SIREN : **841 650 856 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 06/03/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EKN DISTRIBUTION
Route d'Anet 28260 SAUSSAY

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Certifié Conforme
à l'Original



SARL EKN DISTRIBUTION

route d'Anet

28260 SAUSSAY

Siret : 84165085600013

Comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2019



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

S.A.S. au capital de 2 000 000 €uros inscrite au tableau de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804





T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 26/07/2018 au 30/09/2019

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 998	501	6 497
Autres immobilisations corporelles	1 190	439	751
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 000		20 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 188	939	27 249
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	1 127 623	9 240	1 118 383
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	16 348	470	15 878
Autres créances	302 017		302 017
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	138 550		138 550
Charges constatées d'avance (3)	41 340		41 340
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 625 879	9 710	1 616 169
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	1 654 067	10 649	1 643 418
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

■ Bilan Passif

	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	59 193
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	67 193
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 109 806
Dettes fiscales et sociales	456 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 015
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	1 576 224
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	1 643 418
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 576 224
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	17 853 107		17 853 107
Production vendue (biens)	1 293 665		1 293 665
Production vendue (services)	58 578		58 578
Chiffre d'affaires net	19 205 349		19 205 349
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			144 394
Autres produits			2 486
Total produits d'exploitation (I)			19 352 229
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			16 504 161
Variations de stock			-1 127 623
Achats de matières premières et autres approvisionnements			929 467
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			1 003 109
Impôts, taxes et versements assimilés			152 254
Salaires et traitements			1 535 279
Charges sociales			498 400
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			939
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 710
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			5 560
Total charges d'exploitation (II)			19 511 257
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-159 028
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 518
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			5 518
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			6 322
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			6 322
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-804
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-159 833

■ Compte de résultat(suite)

	30/09/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	231 860
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	231 860
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	231 860
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	12 834
Total des produits (I+III+V+VII)	19 589 606
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 530 413
BENEFICE OU PERTE	59 193
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 26/07/2018 au 30/09/2019

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL EKN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 1 643 418 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 193 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 26/07/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,47 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 25 436 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Une aide commerciale à hauteur de 122 667€ HT euros a été versée pour l'exercice clos au 30 septembre 2019 et une autre a été provisionnée à hauteur de 109 193€ HT. Cependant celles-ci pourraient faire l'objet d'un remboursement prorata temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

■ Notes sur le bilan

2.2. Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 998		6 998
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 190		1 190
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		8 188		8 188
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		20 000		20 000
Immobilisations financières		20 000		20 000
ACTIF IMMOBILISE		28 188		28 188

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		501		501
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		439		439
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		939		939
ACTIF IMMOBILISE		939		939

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Montants des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 348	16 348	
Autres	302 017	302 017	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	41 340	41 340	
Total	379 705	359 705	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Provisions à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	140 409
Disponibilités	
Total	140 409

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	800	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 109 806	1 109 806		
Dettes fiscales et sociales	456 404	456 404		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 015	10 015		
Produits constatés d'avance				
Total	1 576 224	1 576 224		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

■ Notes sur le bilan

Dettes à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 573
Dettes fiscales et sociales	337 424
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	481 996

Comptes de régularisation

Charges courbes d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	41 340
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	41 340

■ **Notes sur le compte de résultat**

1



■ Autres informations

Engagements pris en matière de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 218 990 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt de 10% sur les dépenses de formation

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EKN DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €

Siège social : Route d'Anet

28260 SAUSSAY

RCS CHARTRES 841 650 856

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt

Le quatorze février

A seize heures

Les associés de la société « **EKN DISTRIBUTION** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé à SAUSSAY (28260) – Route d'Anet, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|--------------------|
| - Monsieur Nicolas-Philippe VANNESTE, propriétaire de | 408 parts sociales |
| - Madame Katy PASQUIER, propriétaire de | 392 parts sociales |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas-Philippe VANNESTE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, approbation de ces conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, établi par la gérance.

Il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice social de la Société

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un **bénéfice de 59 193,26 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - Au compte « Réserve légale » : | 800,00 € |
| - Le solde au compte « Report à nouveau » : | 58 393,26 € |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que, s'agissant du premier exercice social, il n'a pas été distribué de dividendes depuis la création de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de l'Assemblée.

Nicolas-Philippe VANNESTE

